

Hélène FOURVEL-PELLETIER

**Candidate Europe Écologie Les Verts
4 ème Circonscription du Puy de Dôme
11 rue des Deux Marchés
63000 Clermont-Ferrand**

**A la Ligue des droits de l'Homme
21 rue Jean Richepin
63000 Clermont-Ferrand**

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre courrier et vous fait part de mes observations et propositions pour une politique d'immigration respectueuse des droits.

Alors que le « droit à la mobilité » figure dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 (article 13), élément fondamental de la liberté de chaque être humain, depuis 2002 une avalanche de textes répressifs et de pratiques attentatoires à ces droits s'est abattu sur les migrants : droit d'asile bafoué, objectifs chiffrés d'expulsions, développement et croisement des fichiers, y compris biométriques, parcours du combattant pour la délivrance d'un visa...

En rupture avec cette politique, le projet écologiste réaffirme une vision mondiale de cette question, liée aux déséquilibres économiques mondiaux et déjà aux changements climatiques et prône une politique d'immigration ouverte et humaniste permettant une autre approche des rapports Nord-Sud que la guerre aux étrangers que mène actuellement la France et l'Union européenne.

En conséquence et en tant que candidat aux élections législatives, je propose les mesures suivantes :

- Une réécriture de code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) avec la suppression des restrictions au droit à vivre en famille, à la vie privée et aux soins ; la protection sur le long terme des mineurs isolés doit être garantie. La liste des pays d'origine « sûrs » doit être supprimée.

Une attention particulière concernant la solidarité avec les Roms : persécutés dans leurs pays d'origine et soumis à des réglementations discriminatoires bien qu'ils soient citoyens européens, ils ont fait l'objet d'attaques particulièrement odieuses de la part du gouvernement français. L'expérience montre pourtant que les politiques organisées d'insertion et de fraternisation peuvent casser la spirale de la misère, du logement désastreux et de l'exclusion de l'activité et de l'emploi. Face à ces injustices, je propose la mise en place d'une politique d'accueil des Roms

avec cinq volets : hébergement, scolarisation des enfants, apprentissage du français, santé et accès au travail. **(Prise en compte des propositions 1,2)**

- La fin de la mainmise du Ministère de l'Intérieur sur les directions ministérielles les concernant : travail, visas, nationalité, droit d'asile.

L'abrogation du délit de solidarité, le caractère suspensif des recours pour toute décision relative au séjour, la lutte contre toutes les filières mafieuses et toutes les formes d'exploitation de la précarité, en particulier des immigrés, l'abrogation de la conditionnalité du versement des retraites des anciens travailleurs migrants.

La fermeture des centres de rétention et zones d'attente qui impliquent une gestion militarisée des flux migratoires avec les conséquences que l'on connaît **(propositions 3, 4, 5)**

- L'application des conventions internationales signées par la France : Convention de Genève sur le droit d'asile, Convention européenne des droits de l'Homme, Conventions des Droits de l'enfant ; ratification par la France de la Convention de l'ONU sur les droits des travailleurs migrants et de leur famille **(proposition 6)**

- L'accès à la citoyenneté devra être facilité avec le droit de vote de tous les résidents étrangers aux élections locales et la facilitation de l'accès à la nationalité française par une politique adaptée d'accueil et d'intégration (éducation, santé, apprentissage de la langue, logement, formation...) **(proposition 7)**

- Un processus continue de régularisation, dont bien sûr les familles concernées dans le département du Puy de Dôme à commencer par les parents d'enfants scolarisés, ceux qui travaillent, les étrangers conjoints d'un ou d'une française, les ascendants des familles présentes, les malades ne pouvant pas être soignés dans leur pays d'origine, en veillant à ne pas accepter l'arbitraire et disparités de pratiques entre Préfectures. **(proposition 8)**

Voilà de quelle façon j'ai l'intention de prendre en compte les propositions de la LDH qui rejoignent depuis des décennies celles des Verts.

Recevez également l'expression de mon engagement dans ce combat et de mon entière solidarité avec l'action menée par la LDH et RESF dans le département et au-delà.

Bien cordialement